



Procès-Verbaux des séances du Conseil Municipal

Département du Pas-de-Calais

Commune de FOUQUEREUIL

PV Séance du Mercredi 21 Janvier 2026 à 19h00

Nombre de membres en exercice : 19 Membres présents : 12
 Absents excusés : 0 Absents excusés représentés : 4 Absents : 3 Votes exprimés : 16

Par suite d'une convocation en date du quinze Janvier 2026, les membres composant le Conseil Municipal de la commune de FOUQUEREUIL se sont réunis, en séance ordinaire, le Mercredi 21 Janvier 2026 à 19h00, Salle des Mariages en Mairie, sous la présidence de Monsieur Gérard OGIEZ, Maire.

Etaient présents : Mr OGIEZ Gérard, Mr BILLET Guy, Mme VERPRAET Séverine, Mr JOURDAIN Michel, Mme BOVAL Régine, Mr BRASME Christian, Mr PEREIRA Fabrice, MALINGUE Caroline, Mr LIAGRE Jean-Paul, Mme CRASQUIN Christine, Mme KREPULEC Patricia, Mme DRAB Sabine

Absents excusés ayant donné procuration : Mr MARECAUX Sébastien à Mr OGIEZ Gérard, Mr LENGLET Laurent à Mr BRASME Christian, Mr GUISSSE Roger à Mme BOVAL Régine, Mme BILLET Dany à Mr BILLET Guy

Absents excusés :

Absents : Mr BAYARD Didier, Mme CODRON Violette, Mme KOBRZYNSKI Linda

En application de l'article L2127-17 du CGCT, Monsieur le Maire constate que la majorité des membres en exercice est présente et que l'assemblée peut valablement délibérer.

La séance est donc ouverte,

Il a ensuite été procédé, conformément à l'article L 2121-15, à l'élection d'un secrétaire de séance au sein du conseil municipal.

Mr BILLET Guy a ainsi été élu secrétaire de séance.

Approbation du PV de la séance précédente du 08 Décembre 2025

Rappel de l'ordre du Jour :

- Autorisation de dépenses investissement 2026
- Organisation temps scolaire
- SIVOM Adhésion commune de FERFAY

Délibération 2026-001 : Autorisation dépenses investissement 2026

Vote : Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le Code Général des Collectivités Territoriales offre la possibilité aux communes pour la période comprise entre le 1^{er} janvier d'une année « N » et le vote du Budget Primitif de cette année « N », donc au plus tard au 15 avril, de

pouvoir engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Il demande donc aux membres du conseil municipal de bien vouloir l'autoriser à liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans l'attente du vote du Budget Primitif 2026 et cela dans la limite du quart des crédits de dépenses ouverts au Budget 2025.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des présents, le conseil municipal **DECIDE** :

- D'autoriser Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, et ce dans la limite d'un quart des crédits ouverts en 2025 en dépenses réelles d'investissement hors emprunts (pour rappel 300 000 €) soit dans la limite de 75 000 € et cela en l'attente du vote du Budget Primitif 2026

Délibération 2025-002 :

Vote : Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il y a lieu de se prononcer sur la reconduction ou la modification de l'organisation du temps scolaire. Pour rappel, par délibération 2017-005 en date du 30 juin 2017, le conseil municipal avait entériné une organisation de 4 jours de classe.

Aucune demande de modification n'ayant été soumise par les parents d'élèves, il propose donc de garder l'organisation du temps scolaire en place.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des présents, le conseil municipal **DECIDE** :

- De reconduire l'organisation du temps scolaire actuellement en place avec pour rappel les caractéristiques suivantes :
 - 4 jours de classe hebdomadaires (les lundi, mardi, jeudi et vendredi)
 - Horaires journaliers : 8h30-12h à 13h45-16h15

Délibération 2025-003 :

Vote : Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le SIVOM de la Communauté du Béthunois lors de son comité syndical du 17 décembre 2025, a accepté l'adhésion de la commune de FERFAY au 1^{er} Avril 2026, pour la compétence « sécurité publique » et qu'il y a lieu de se prononcer sur cette nouvelle adhésion,

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des présents, le conseil municipal **DECIDE** :

- De se prononcer favorablement à l'adhésion de la commune de FERFAY au 1^{er} Avril 2026, dans les conditions énoncées ci-dessus.

INFORMATIONS MUNICIPALES :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal :

- Campagne CNFPT pour soutien à l'apprentissage est lancée ... après avis du conseil un dossier sera déposé pour la commune
- Infos NATRAN – ex GRTGaz sur les numéros de contact, mails etc ...

- Information de France télécoms : fin du cuivre pour 2030
- INSEE - Chiffre officiel au 01/01/2026 : 1 656 habitants
- Mutuelle JUST : bilan du partenariat avec la CABBALR ... Les adhésions sont en hausse chaque année – plusieurs riverains de FOUQUEREUIL en bénéficient
- Proposition adhésion association Maires Ruraux du 62 ... aide et conseil auprès des Maires, peut être intéressant pour la suite ... accord du Conseil Municipal pour un adhésion 2026
- Lecture de divers remerciements suite obsèques et également suite distribution colis de Noël
- Infos sur le passage en régie de l'eau potable (CABBALR)
- Préparation du BP2026 ... une AGPF sera programmée avant le scrutin pour préparer la partie fonctionnement

QUESTIONS DIVERSES :

Aucune

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 19h50

Le présent compte rendu a été arrêté le 20 Mars 2026 par le conseil municipal nouvellement élu.